

Le Journal des Yerrois



www.yerres.fr

  Suivez nous ! 

COLLECTIVITÉ : QUI FAIT QUOI ?



ACTUALITÉ



**ÎLE PANCHOUT, UNE
BEAUTÉ AVANT L'ÉTÉ**

CULTURE



**LA MARQUETERIE
AU GOÛT DU JOUR**

PORTRAIT



**PIERRE LAROUSSE
DE A À Z**



Élection présidentielle

Le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le dimanche 23 avril. N'oubliez pas de venir muni d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur.

🕒 *Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.*

Chasse à l'œuf

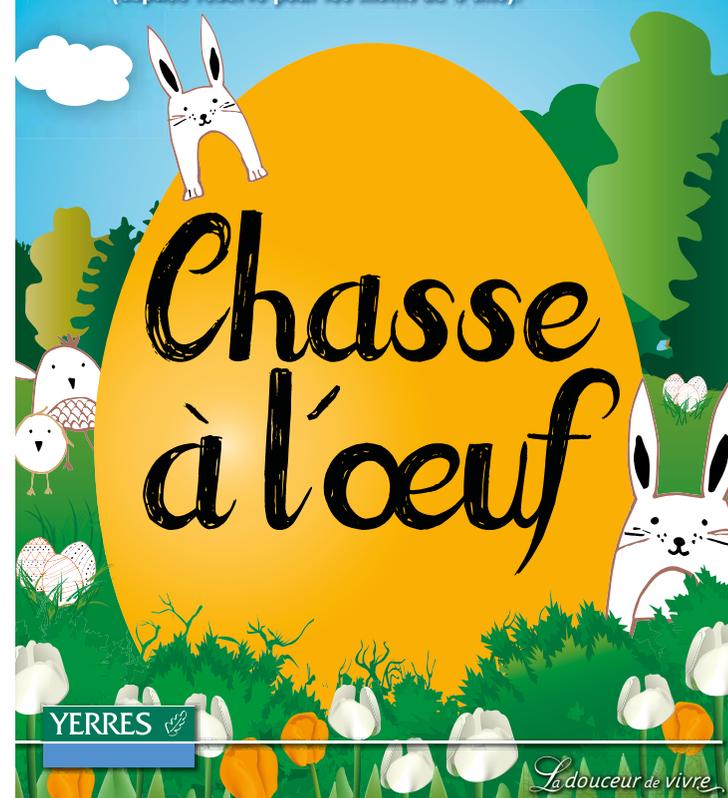
La traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques aura lieu sur l'île Panchout le lundi 17 avril. Des structures gonflables et un stand de maquillage seront ouverts dès 14h. La chasse à l'œuf débutera à 16h.

🕒 *Chasse à l'œuf, lundi 17 avril de 14h à 16h30 sur l'île Panchout (accès depuis la rue de l'Abbé Moreau).*

Lundi 17 avril 2017  

14h - île Panchout 

14h-16h20 : structures gonflables et ateliers maquillage
16h30 : lancement de la chasse pour tous les enfants jusqu'à 12 ans
(espace réservé pour les moins de 6 ans).





Brocante Gambetta

La brocante de la place Gambetta investira le rond-point et ses abords le dimanche 30 avril. Venez nombreux y réaliser de bonnes affaires !

📍 **Brocante place Gambetta, dimanche 30 avril de 6h à 18h.**

AVIS À NOS LECTEURS

En raison des élections législatives qui se dérouleront en juin 2017 et afin de respecter scrupuleusement l'esprit de la réglementation en période de campagne électorale, Nicolas Dupont-Aignan a pris l'initiative de suspendre son éditorial jusqu'à ce que ce scrutin ait eu lieu. Vous retrouverez l'éditorial de votre maire dans le numéro du Journal des Yerrois de juillet-août 2017. ■

LE SYAGE A ENTREPRIS
DES TRAVAUX
CET HIVER. ILS SE
TERMINENT CE MOIS-CI.

ÎLE PANCHOUT : UNE BEAUTÉ AVANT L'ÉTÉ



En bref

En forêt : attention aux tiques !

Le printemps est la période propice à la prolifération des tiques en forêt (notamment entre mai et juillet). Ces parasites aiment se loger dans des endroits chauds et humides et s'accrochent ainsi sur les humains et les animaux notamment au niveau des pattes et des jambes, mais aussi derrière les oreilles, dans la nuque ou même sur l'aine. Les tiques peuvent transmettre la maladie de Lyme, bénigne si elle est dépistée tôt, mais qui peut entraîner des troubles plus graves à long terme. Pensez à vous inspecter ainsi que vos enfants et vos animaux systématiquement après une promenade en forêt, afin de débusquer les tiques qui auraient pu s'accrocher à la peau. Enlevez-les avec une pince à tique (la tête ne doit pas rester sous la peau), désinfectez et surveillez ensuite la zone piquée. Si un érythème apparaît, ou encore de la fièvre, une fatigue anormale ou des douleurs articulaires, consultez rapidement un médecin. En promenade, protégez vos chevilles (pantalons), les épaules et le cou.

Après le cheminement du Réveillon cet hiver, au tour de l'île Panchout de bénéficier d'un coup de jeune de la part du Syage (Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres). Le mois dernier, le Journal des Yerrois revenait sur les travaux de la "ripisylve", c'est-à-dire sur les végétaux longeant la rivière. Ceux-ci sont désormais terminés et les promeneurs peuvent, grâce à l'élagage de certains arbres et arbustes, profiter de la vue sur la rivière le long du cheminement. De nouvelles plantations ont

par ailleurs été réalisées, en choisissant des espèces indigènes : noisetier, aubépine, viorne, cornouiller...

Le cheminement repris

Par ailleurs, en mars, l'île a été fermée au public, le temps de la restauration du cheminement. Les actuelles dalles de béton, fortement abîmées par le passage du temps, ont été déposées afin d'être concassées. Elles ont été réintégrées sur le chemin sous forme de grave. ■

🕒 Inauguration lundi 17 avril. L'horaire sera communiqué ultérieurement

VERS UN GRAND NETTOYAGE du Réveillon

Il y a quelques mois, de nombreux riverains du Réveillon ont attiré l'attention de la Municipalité sur la présence de déchets autour de la rivière. En lien avec le Syage, la Commune a décidé de mener une grande opération de nettoyage du Réveillon et de ses berges. En mars, les riverains ont reçu



des courriers fixant le planning des opérations : il est demandé dans un premier temps aux propriétaires des parcelles longeant la rivière de nettoyer les zones privées leur appartenant, sur lesquelles les équipes du Syage ne peuvent intervenir. Deux mois seront laissés aux riverains pour mener à bien cette opération. Il est rappelé qu'il incombe à chaque propriétaire d'entretenir les cours d'eau situés sur sa parcelle afin de favoriser le libre écoulement de la rivière. Ainsi, tous types d'embâcles de bois, de déchets en tous genres ou même de végétaux envahissant le lit de rivière doivent être supprimés.

Par la suite, les équipes du Syage, en partenariat avec les villes que le Réveillon traverse, se chargera de nettoyer les déchets sur les parcelles communes. ■

ATTENTION aux chenilles processionnaires

Des chenilles processionnaires ont été aperçues en mars à Yerres. Circulant, comme leur nom l'indique, en procession, durant le printemps, ces chenilles sont très urticantes pour l'homme et les animaux domestiques. Leurs poils, volatiles et se déplaçant aisément avec la sueur, le grattage ou le frottement des vêtements, peuvent provoquer des éruptions cutanées douloureuses dans les 8 heures. Si vous croisez une procession, ne touchez surtout pas les chenilles. Ces dernières aiment notamment s'installer dans les pins et les chênes où elles font des nids. Si vous détectez des nids dans vos arbres, vous pouvez utiliser des pièges à phéromones ou, si le nid est accessible facilement, vous pouvez couper la branche et la brûler. **Pour ce type de manipulation, il est indispensable de se protéger** : vêtements longs, lunettes et gants ■





**LE CHANTIER
DOIT S'ÉTENDRE
JUSQU'À LA FIN JUIN**

LA RUE JEAN-JAURÈS EN TRAVAUX

La portion de la rue Jean-Jaurès entre la rue Corneille et le rond-point Pasteur bénéficie depuis fin février d'une rénovation totale : enfouissement des réseaux, reprise de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public.

Cet important chantier dans le quartier

Taillis-Garenne nécessite une fermeture de cette portion à la circulation. Aussi la STRAV a-t-elle mis en place une déviation pour ses lignes F et F4, en direction du rond-point Pasteur. L'arrêt "Jean Jaurès" est donc momentanément supprimé. ■

📍 **Coût des travaux : 510 750 € TTC.**

UN CHANTIER après le chantier

L'école Pierre Brossolette a rouvert ses portes au lendemain des vacances de février, après plus d'une année de travaux de reconstruction. Début mars, trois jours auront été nécessaires pour enlever la quinzaine de modules temporaires qui avaient été mis en place sur le plateau sportif, afin d'assurer la continuité des cours. Il s'agit là d'un chantier à part entière, qui a mobilisé une grue télescopique

et plusieurs semi-remorques pour évacuer ces bungalows. Cette désinstallation a offert un spectacle aérien à quelques habitants du quartier qui n'ont pas hésité à faire des photos et vidéos de ce déménagement hors normes.

Une fois vidé de ces bungalows puis nettoyé, la plateau sportif a été restitué à ses usagers. ■



UN NOUVEAU PARKING en centre-ville

55 nouvelles places de stationnement viennent ce mois-ci compléter l'offre proposée en centre-ville. Le parking Guilbert est désormais ouvert après un mois et demi de travaux.

Accessible depuis la rue de la Grange, l'entrée se fait à l'intersection avec la rue Pierre Guilbert. Un accès piéton a aussi été aménagé à l'intersection des rues Pierre Guilbert et de l'Église. ■

📍 **Coût des travaux : 352 000 € (voirie, maçonnerie et éclairage public).**

En bref

Des arbres malades abattus

Deux tilleuls ont été abattus fin février rue de Concy, face à la Propriété Caillebotte, en raison de leur mauvais état phytosanitaire. Des champignons s'attaquaient en effet aux racines, rendant ces arbres imposants dangereux pour les personnes et les biens.

Le parterre dans lequel se trouvaient ces deux tilleuls fera l'objet d'un réaménagement paysager au printemps. Un nouvel alignement de chênes verra le jour. La Municipalité reste en effet soucieuse de préserver notre patrimoine environnemental.





LA VILLE RENOUVELLE
LE MARCHÉ PUBLIC
CE MOIS-CI.

UN NOUVEAU DÉLÉGATAIRE POUR LES MARCHÉS

En bref



La Ville cherche des musiciens

Pour ses animations de printemps et la Fête de la ville, la Ville cherche des musiciens souhaitant réaliser des prestations en public. L'occasion de se faire connaître et de monter sur une véritable scène, face au public! Deux dates restent à prendre pour les animations de printemps : le 13 mai et le 27 mai (de 16h à 18h sur le parvis du CEC). De même, à l'occasion de la Fête de la Ville qui aura lieu le 17 juin, la Ville cherche des orchestres pouvant faire l'animation sur le podium du parking Calmette, de 16h à 18h30.

👉 *N'attendez plus pour exprimer votre talent ! Renseignements au 01 69 49 76 15*

Insuffler une nouvelle dynamique à vos marchés du Centre et des Rives de l'Yerres, tel est le but du renouvellement du marché public. Depuis 25 ans, la commune était liée à l'entreprise Géraud pour la gestion des marchés forains. Une concession de très longue durée, qui s'achève ce mois-ci. Au terme d'une nouvelle procédure de marché public, la Ville a décidé de changer de prestataire, avec l'idée de dynamiser ses marchés et la vie commerçante qu'ils apportent au sein des quartiers.

Un cahier des charges plus complet

C'est l'entreprise Dadoun, qui a décroché

ce nouveau marché, qui n'est signé, lui, que pour une durée de 5 ans. Le nouveau cahier des charges devrait apporter son lot de nouveautés et d'attractivité : plus d'animations, y compris en dehors des horaires classiques de marchés, avec notamment des marchés nocturnes, des thématiques particulières et l'intégration de nouvelles prestations comme des stands de snack. La Ville a également insisté sur le fait que la diversité des commerces doit être de mise, de même que la qualité des produits proposés, notamment pour les marchandises non alimentaires.

Actuellement, le marché du Centre, qui se tient le mercredi et le samedi, rencontre un

succès constant et connaît une clientèle fidèle, grâce aux 25 stands présents sur place auxquels s'ajoutent les emplacements dits "volants", situés en extérieur. Le marché des Rives de l'Yerres, qui se tient le dimanche, demande quant à lui à être étoffé, malgré la qualité des 11 commerçants qui y sont présents. L'offre s'avère insuffisante pour les riverains qui attendent un choix plus important et varié. ■

👉 *Marché du Centre : rue de l'abbé Moreau. Ouvert mercredi et samedi jusqu'à 13h.*

👉 *Marché des Rives de l'Yerres : face à la piscine Val de Forme, rue Pierre de Courbertin. Ouvert dimanche jusqu'à 13h.*

TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES : des aides pour les particuliers

Avec la belle saison, fleurit souvent l'envie d'entreprendre des travaux chez soi. L'occasion pour de nombreux particuliers de réfléchir à l'amélioration énergétique de leur maison. Sachez que de multiples aides financières existent.

Les aides de l'ANAH

L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) propose le programme "Habiter mieux", qui offre, sous certaines conditions de ressources, des aides financières pour les travaux de rénovation énergétique, destinées aux propriétaires, ainsi qu'aux syndicats de copropriété. Les aides impliquent que les travaux permettent une amélioration de 25% de la performance énergétique du logement (35% pour les copropriétés). Le diagnostic est réalisé par un opérateur spécialisé. Le

montant varie en fonction des revenus et peuvent représenter jusqu'à 50% du montant de travaux.

L'éco-prêt à taux zéro

Ce prêt à taux zéro est un dispositif d'État, reconduit jusqu'en décembre 2018. Il permet aux propriétaires ou syndicats de copropriété d'emprunter une somme (jusqu'à 30 000€ maximum) sur 10 ans, voire 15 ans, à taux zéro, afin de réaliser des travaux énergétiques. Ce dispositif est désormais cumulable, sans condition de ressources avec le crédit d'impôt et un prêt à l'accession, ainsi que les aides de l'Anah. Les bâtiments concernés par les travaux doivent avoir été achevés avant 1990 et les travaux doivent être réalisés par des professionnels labellisés RGE (Reconnu garant de l'environnement).

Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE)

Cumulable avec les autres aides, le crédit d'impôt permet de déduire 30% des dépenses éligibles (montants plafonnés) de votre impôt sur le revenu. Si le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt dû, l'excédent est remboursé. ■

Mais aussi...

TVA à 5,5% : elle peut être appliquée pour la plupart des travaux de rénovation énergétique.

Les primes énergies : de nombreux fournisseurs d'énergies ou enseignes commerciales vendant de l'énergie proposent des primes variables pour vos travaux.

👉 *En savoir plus : www.ademe.fr*



CE NOUVEAU DISPOSITIF EST MIS EN PLACE DEPUIS LE 14 MARS.

LA CARTE D'IDENTITÉ DEVIENT BIOMÉTRIQUE

Ce nouveau document est plus difficile à falsifier et comporte davantage de renseignements, comme les empreintes digitales. "Mais dans les faits, entre les anciennes et les nouvelles cartes d'identité, nous n'avons pas vu de différence", constatent les agents du service des Affaires Générales en mairie, qui avaient reçu début mars les deux premiers exemplaires de ces cartes nouvelle génération.

Les administrés, ainsi que les fonctionnaires qui les reçoivent, voient quant à eux des changements s'opérer sur le traitement des demandes. Depuis le 28 février 2017, le principe de territorialité est tombé. C'était déjà le cas pour les passeports, devenus biométriques en juin 2009. En clair, un Yerrois peut faire établir sa nouvelle carte d'identité biométrique dans toute mairie équipée d'un dispositif de recueil de données numériques.

Revers de la médaille : toutes les mairies ne sont pas équipées de ce dispositif. De plus, comme pour les passeports, il faut désormais prendre rendez-vous auprès du service des Affaires Générales pour faire établir son titre d'identité.

Gagnez du temps

Il vous est possible toutefois de gagner du temps, en remplissant en ligne votre pré-demande de carte d'identité ou passeport. Allez pour cela sur le site de

l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr. Contactez le service des Affaires Générales pour prendre rendez-vous. Venez muni des documents nécessaires : le plus couramment, il s'agit de l'ancienne carte et sa photocopie, une photo d'identité conforme aux normes, ainsi qu'un justificatif de domicile et sa photocopie. Pour un mineur, prévoir aussi la pièce d'identité du parent qui dépose la demande et sa photocopie.

Attention aux délais

Comptez 20 minutes pour le rendez-vous en mairie, mais anticipez cette prise de rendez-vous.

Si vous avez besoin de votre nouvelle carte d'identité pour partir en voyage par exemple, n'attendez pas la dernière minute (ne serait-ce que pour obtenir un rendez-vous en mairie). Il en est de même pour les passeports biométriques. À l'approche de la période estivale, les demandes sont plus nombreuses et les délais se rallongent. ■

🕒 **Le service des Affaires Générales est ouvert le lundi de 13h30 à 20h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, jusqu'à 17h le vendredi et de 9h à 12h le samedi. Tél. : 01 69 49 76 61, 76 71, 76 64 ou 76 76.**

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis le 15 janvier.

Cette autorisation prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis à imprimer.

Votre enfant doit avoir le document original avec lui, ainsi que sa pièce d'identité et la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.



En bref

Déposer plainte en ligne

Il est possible, pour certaines infractions dont vous ne connaissez pas l'auteur, de déposer plainte en ligne. Cela ne concerne que les infractions contre les biens (vol à votre domicile, dans votre voiture, une dégradation ou destruction de bien privé, etc.). Rendez-vous sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Remplissez le formulaire mentionnant votre identité et une description de l'infraction dont vous avez été victime.

Pour confirmer cette pré-plainte, vous recevrez dans les 24h un appel téléphonique pour choisir le commissariat ou la gendarmerie où vous devrez vous rendre. Vous conviendrez d'un rendez-vous, qui évitera une attente trop longue. N'oubliez pas les justificatifs (photos de l'infraction, certificat d'assurances, etc.) corroborant votre plainte.



Le saviez-vous ?

La carte d'identité d'un adulte est valable 15 ans ; celle d'un mineur est valable 10 ans.

Découvrez les lunettes de La Reine des Neiges

Monture à **95 €** jusqu'au 31/09/2017

L'Optique des Lions
19 rue de la gare - 91330 Yerres
Tél : 01 69 49 23 81 - www.optique-des-lions.fr

Syndic de proximité indépendant à Yerres

Cabinet NG IMMOBILIER
93, rue de Concy - 91330 Yerres
www.ngimmobilier-yerres.fr
contact@ngimmobilier.fr

Le cabinet NG Immobilier est implanté depuis 2008 à la Queue en Brie et à Yerres depuis 2013. Nous vous proposons un service de proximité où le professionnalisme rime avec réactivité.

GESTION LOCATIVE 6% TTC

Rencontrons-nous !

salon privé relooking coiffure personnalisée
coiffure chez vous spécialisée coiffure de mariée

Sur rendez-vous du lundi au samedi
06.42.75.96.11
lindayerres@hotmail.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC

DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS

ROC-ECLERC

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART 2 rue des Tamaris 01 69 00 12 12 Habilitation n° 02 91 126	YERRES 9 rue du Mont Griffon 01 69 48 46 02 Habilitation n° 04 91 008	BRUNOY 13 rue Philibourg 01 60 47 16 20 Habilitation n° 12 91 173
BONNEUIL-SUR-MARNE 5 rue Paul Eluard 01 43 99 94 76 Habilitation n° 04 94 005	LIMEIL-BREVANNES 40 avenue Gabriel Péri 01 45 69 12 12 Habilitation n° 06 94 139	

Décoration - Maçonnerie - Peinture - Ravalement
Pose de cuisines, de salles de bain

Couleurs Tendances

Notre savoir-faire au service de vos envies

9 Rond-Point Pasteur 91330 Yerres

Tél : 01 69 57 00 74 - Fax : 01 69 56 98 89 - Portable : 06 14 62 50 37
courriel : coupleurstendance@orange.fr blog : www.coupleurstendance91.com

MIROITERIE LE BOT PATRICK
à votre service depuis 30 ans

Miroiterie - Vitrierie - Fenêtres aluminium et PVC

Volets roulants - Portail aluminium - Rideaux métalliques
Stores Bannes - Vérandas - Façades de magasins

Tél. 01 45 69 11 32 - Port. 06 07 66 80 50
Email : sarlmlb@free - www.miroiterielebot.com
Ateliers de Beaumont - 43A, rue d'Yerres - 94440 VILLECRESNES

Résidence ASPHODIA
Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

IN SANTE LE NOBLE AGE GROUPE
www.lna-sante.com

Séjours permanents, temporaires et accueil de jour
2 Unités de vie dédiées à l'accueil de personnes désorientées.
70 rue Paul Doumer - 91330 YERRES - 01 69 83 53 53
contact.asphodia@lna-sante.com

Marques Bâtiment

52 rue des Réservoirs 91330 YERRES

Rénovation de l'habitat - Maçonnerie générale
Aménagement de combles - Carrelage - Peinture
Ravalement - Isolation - Terrasse - Clôture

01.69.83.76.28 - 06.25.91.13.46
marquesbatiment@free.fr

Offrez-vous du temps libre...
Votre jardin : notre métier...

déduction fiscale 50%

- Entretien soigné du jardin - ponctuel ou régulier
- Elagage - taille
- Tonte du gazon - débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création - aménagement paysager
- Réduction/crédit d'impôts - 50%

01 45 69 50 40
06 87 15 27 37

Vert Olive Services
30, rue du Mont-Griffon - 91330 Yerres
vertolive.fr



2017, année électorale

**LE PREMIER TOUR
DE L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE SE
TIENDRA LE DIMANCHE
23 AVRIL.**

Ce printemps, les électeurs sont amenés à se déplacer dans les bureaux de vote à l'occasion des élections présidentielle et législatives.

Élection présidentielle

Elle a lieu tous les 5 ans afin d'élire le Président de la République. Il s'agit d'un suffrage universel direct (c'est-à-dire que le droit de vote est accordé à tous les citoyens majeurs), avec un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Au premier tour, l'électeur a le choix entre plusieurs candidats. Si au terme du premier tour un candidat recueille plus de 50% des suffrages exprimés (majorité relative), il est élu. En cas de deuxième tour, le candidat, parmi les deux restants, qui recueille le plus de voix (majorité relative) est élu.

Le Président de la République exerce la plus haute fonction du pouvoir exécutif de la République Française.

Élections législatives

Depuis le passage du mandat présidentiel de 7 à 5 ans en 2002, les élections législatives suivent l'élection présidentielle. Elles permettent l'élection des députés pour 5 ans (néanmoins, l'Assemblée Nationale peut être dissoute par le Président de la République, ce qui provoque des élections anticipées). Il y a 577 députés, un par circonscription législative (il y a 10 circonscriptions en Essonne et Yverres fait partie de la 8^e). Il s'agit là encore d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Mais pour être élu au premier tour, un

candidat doit recueillir plus de 50 % des suffrages exprimés représentant au minimum 25 % des inscrits. Et ne peuvent se maintenir au deuxième tour que les candidats ayant obtenu les voix d'au moins 12,5 % des inscrits ou, à défaut, les deux candidats arrivés en tête. ■

À vos agendas



Dimanches 23 avril et 7 mai :
élection présidentielle.
Dimanches 11 et 18 juin :
élections législatives.



**Horaires d'ouverture
des bureaux de vote :**
de 8h à 20h.

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur – le mandant – de se faire représenter, le jour de l'élection, par un électeur de son choix – le mandataire – habitant la même commune (mais n'étant pas forcément inscrit dans le même bureau de vote).

Le mandant doit se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance* de son domicile ou de son lieu de travail. Muni d'une pièce d'identité, il remplira alors un formulaire où sont précisés les nom, prénom(s), adresse et date de naissance du mandataire. Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il est téléchargeable (tapez « Cerfa 14952*01 » dans votre

moteur de recherche) et imprimable afin de gagner du temps dans vos démarches.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

La procuration peut être établie pour un scrutin (pour un ou deux tours) ou pour une année maximum si le mandant atteste sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

* Le tribunal d'instance le plus proche est celui de Juvisy-sur-Orge, 27 rue Victor Hugo. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30.



Collectivités,

DE LA COMMUNE JUSQU'AUX FONCTIONS EXÉCUTIVES

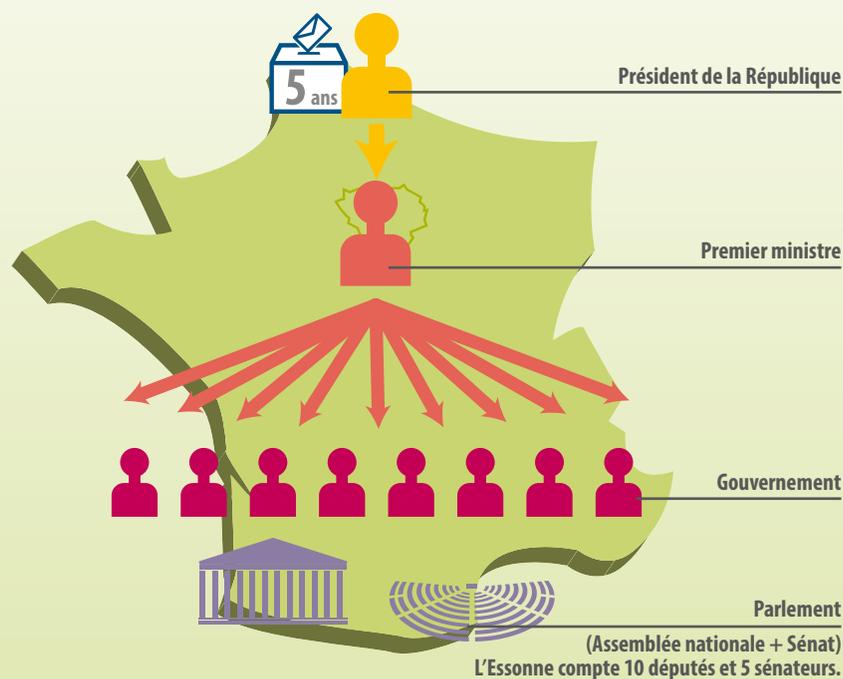
L'État



Organisation :

Élu pour 5 ans, le Président de la République nomme un Premier ministre, qui compose un Gouvernement. Le Gouvernement « détermine et conduit la politique de la Nation ». Il exerce le pouvoir exécutif. Il est responsable devant le Parlement.

Le Parlement se compose de deux chambres : le Sénat (348 sénateurs) et l'Assemblée Nationale (577 députés). Le Parlement exerce le pouvoir législatif. Il discute et vote les lois. Il contrôle l'exécutif.



Missions :

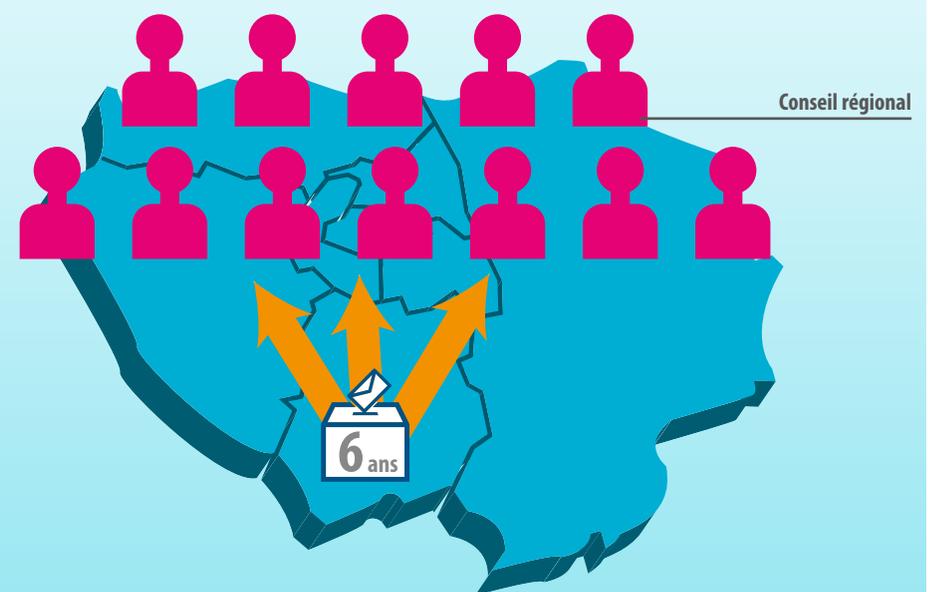
- **L'Éducation Nationale** : élaboration des programmes d'éducation, recrutement des enseignants.
- **La santé publique** : le ministère de la Santé collabore avec les organismes de la Sécurité Sociale. Les DRASS ou DDASS (Direction Régionale/Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) exercent la tutelle des établissements comme le Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ou l'hôpital privé du Val d'Yerres.
- **La sécurité** : le ministère de l'Intérieur gère les effectifs de la police nationale et de la gendarmerie, qui veillent à la sécurité des personnes et des biens. Par le biais des préfetures, il assure aussi la représentation et la permanence de l'État sur l'ensemble du territoire national. Le ministère de la Défense assure la protection du territoire, de la population et des intérêts français.
- **L'aménagement du territoire** : favoriser un développement équilibré du territoire (généraliser l'accès aux nouvelles technologies, lutter contre les déserts médicaux, faciliter l'accès aux services publics).
- **L'emploi** : par l'intermédiaire de Pôle Emploi.
- **La justice** : préparation des textes de lois et des règlements, gestion des moyens de la Justice, prise en charge des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire.
- **Finances** : mise en oeuvre de la politique gouvernementale en matière économique, financière, budgétaire et fiscale.
- **La gestion des forêts** : par le biais de l'ONF (Office National des Forêts).

La Région



Organisation :

209 conseillers régionaux, dont 23 en Essonne. Élus pour 6 ans (jusqu'en 2021).



Missions :

- **Le développement économique** : la Région définit les orientations dans un Contrat de plan, mais aussi les régimes d'aides aux entreprises.
- **L'enseignement et la formation professionnelle** : la Région gère les lycées et élabore le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; elle fixe une politique d'apprentissage et de formation professionnelle ; elle crée les Centres de Formation d'Apprentis.
- **Les transports non urbains (non gérés par les communes ou les intercommunalités)** : la Région organise les transports ferroviaires régionaux, les transports routiers de personnes, par le biais du Syndicat des Transports d'Île-de-France, qu'elle préside.
- **L'aménagement du territoire** : la Région élabore le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

qui fait quoi ?

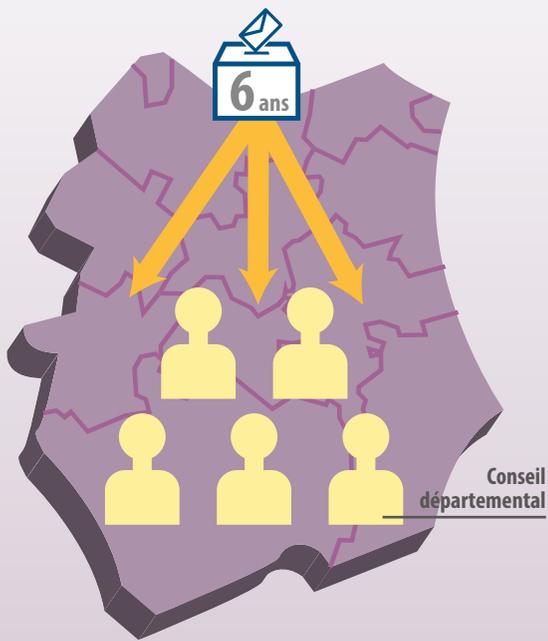
DES DE L'ÉTAT, ILS INFLUENT SUR NOTRE VIE QUOTIDIENNE.

Le Département



Organisation :

42 conseillers départementaux élus en 2015 pour un mandat de 6 ans.



Conseil départemental

Missions :

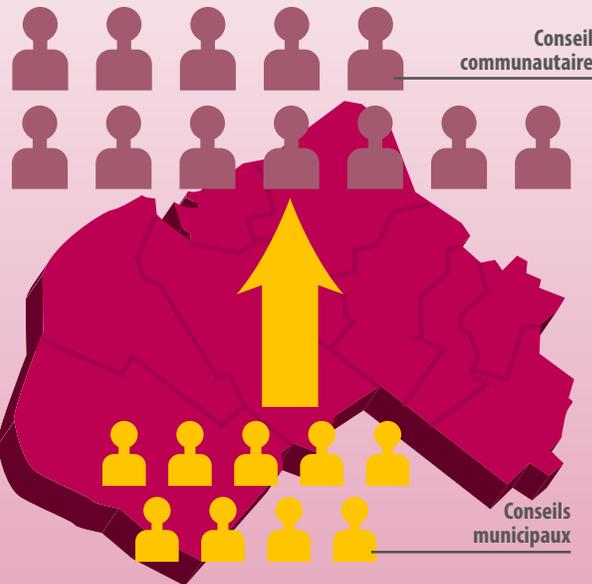
- **L'action sanitaire et sociale** : le Département a à sa charge l'ensemble des prestations d'aide sociale et la gestion des allocations individuelles de solidarité.
- **La voirie** : construction et entretien des routes départementales.
- **Les collèges** : construction, entretien et fonctionnement des collèges publics.
- **La sécurité incendie** : financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- **La culture** : bibliothèque départementale de prêt, archives départementales, musées départementaux.
- **La protection de l'environnement et du patrimoine naturel.**

La Communauté d'Agglomération



Organisation :

70 conseillers communautaires élus par les conseillers municipaux des 9 communes (Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Épinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine, Yerres), élus pour 6 ans.



Conseil communautaire

Conseils municipaux

Missions :

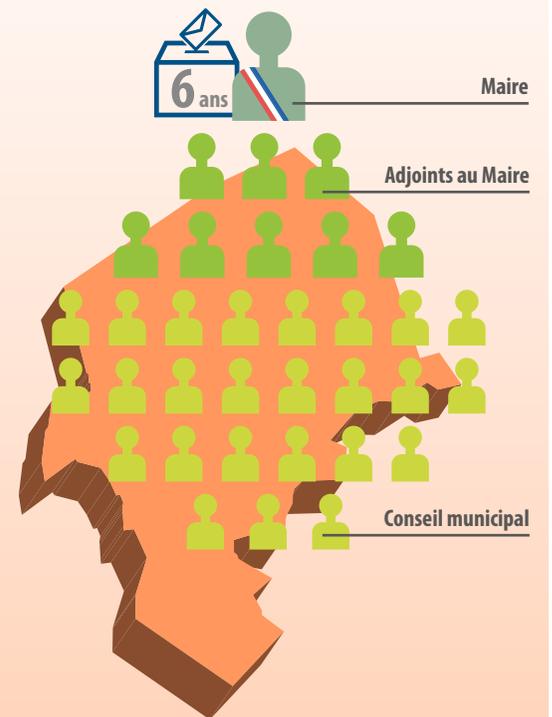
- **Développement économique** : attirer et pérenniser les entreprises sur notre territoire, gérer les Maisons de l'Emploi et les Missions Locales.
- **Construction, aménagement et entretien d'équipements culturels et sportifs** comme la piscine Val de Forme, la salle de spectacles du CEC, le Conservatoire et la médiathèque.
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie**, en partenariat avec le SyAGE (mise en valeur des bords de l'Yerres et du Réveillon) et du SIVOM (traitement des déchets).
- **Aménagement de l'espace communautaire et des transports urbains**, c'est-à-dire évoluant dans le périmètre de l'intercommunalité (lignes de bus).
- **Politique de la ville** : réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires.

La commune



Organisation :

1 maire, 8 adjoints et 26 conseillers municipaux, élus en 2014 pour 6 ans (jusqu'en 2020).



Maire

Adjoints au Maire

Conseil municipal

Missions :

- **Urbanisme** : veiller au respect du Plan Local d'Urbanisme, délivrer les permis de construire.
- **Entretien et rénovation des voiries municipales et des espaces verts** (en dehors de la forêt domaniale)
- **Construction, entretien et rénovation des bâtiments municipaux** (dont les écoles)
- **Écoles** : en plus des bâtiments, la commune a la charge de la restauration scolaire et des activités périscolaires.
- **Action sociale** : gestion du foyer de personnes âgées de la Grange au Bois... La commune attribue des logements sociaux, vient en aide aux personnes défavorisées (ÉpicYerres), isolées. Elle gère la Maison de l'Amitié...
- **Petite enfance** : gestion des garderies et des crèches.
- **Police Municipale** : prévention et surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.
- **Culture et patrimoine** : la commune définit la programmation culturelle locale (expositions), gère le cinéma "Le Paradiso", s'attache à faire vivre la Propriété Caillebotte.
- **Jeunesse et sports** : gestion des équipements sportifs et de la Maison des Jeunes.



R. MANSUTTI
Menuiseries bois et PVC - Cuisines - Escaliers
Agencements en tous genres - Parquets
34, rue de la Forêt - ZI de la Forêt - 91860 Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 69 48 96 14
Fax : 01 69 48 70 60
E-mail : menuiserie.mansutti@wanadoo.fr

Pour nous, la proximité a un sens



abithéa
services immobiliers
EXPERTISE, VENTE, ACHAT
2 experts à votre service

65 rue de Concy - 91330 Yerres - Tél. : 01 69 49 35 00 - yerres@abitheia.fr - www.abitheia.fr/yerres

Alfredo Palombi Peinture
Artisan Peintre Papiers peints - Pochoir
Parquet flottant - Moquette
Peinture décorative - Patine
Stucco Marmorino
Chaux

Résidence Talma
4, av. du Maréchal Davout - 91800 Brunoy
Tél. 06 30 82 95 29 / 01 69 83 95 63



OSEZ LA DISCRÉTION
avec les aides auditives DISCRETO



Garantie 4 ans
perte + vol inclus
UNE EXCLUSIVITÉ AUDIO 2000

OPTIC 2000 - AUDIO 2000
01 69 49 33 13
Face à l'Église - Centre Ville de Yerres

Senior Compagnie
Offrons à nos aînés une vraie présence humaine et attentionnée!

Services à domicile

Accompagnement : Compagnie et conversation, stimulation des facultés mentales, accompagnement aux sorties
Aide pratique : Aide à l'entretien de la maison, aide à la préparation et à la prise des repas
Aide à la personne : Aide à la toilette, aide à l'habillement, aide à la mobilité, rappel de la prise de médicaments

Senior Compagnie : 2, rue du Clos des Abbesses - bâtiment C - Abbaye de Yerres 91330
Contact : 01 69 48 35 08 - agence.yerres@senior-compagnie.fr

50% de réduction d'impôts

Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30

tettbro@wanadoo.fr




EURL BERNARDO
Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89



as AUTOSECURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE
Une marque du groupe SGS
9, avenue de la Résistance - 91330 YERRES
01 69 49 65 26
à 100 mètres du marché de MONTGERON

CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4% TTC
Honoraires **GESTION** 5% HT

01 69 52 39 29
www.lecontactimmo.com
yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

ARTISAN COUVREUR Garantie 10 ANS



- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

M. CALLEWAERT Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr
120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79



Restaurant
La Biche Aux Bois
Cuisine raffinée - Salon privé - Séminaire
Plat à emporter - Repas de famille
Terrasse fleurie Parking

31, Avenue Gourgaud 91330 YERRES Fax : 01.69.83.39.13
Tél. : 01.69.48.69.95

Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir



LA YERROISE CÉLINE JEUNON EST CHAMPIONNE D'EUROPE.

À LA DÉCOUVERTE DE L'EXTREME COWBOY RACE

La discipline est encore peu connue en France mais rencontre un véritable succès dans son pays de naissance, les Etats-Unis. L'Extreme Cowboy Race s'organise autour de parcours à cheval, comme en équitation classique, sauf que le cavalier et sa monture sont mis en situation, "comme les véritables cow-boys" : passage de ponts, de rivière, saut d'obstacles sont chronométrés et notés selon la réussite du duo cavalier-cheval.

Vers un titre en championnat de France

Céline Jeunon a remporté fin octobre le titre de championne d'Europe de la discipline à Lyon et est aujourd'hui en bonne place pour la coupe de France. Déjà arrivée 2^e lors des premières qualifications en février, elle concourt à nouveau ce 23 avril pour

la suite. Elle pratique la discipline depuis 3 saisons et monte à cheval depuis l'âge de 17 ans (elle en a aujourd'hui 35). "Il s'agit d'une discipline qui se pratique avec un cheval très bien dressé, accessible aux débutants, explique Céline Jeunon. Je l'ai découverte dans le centre équestre d'Etrechy où je m'entraîne et j'ai trouvé cela très ludique". Céline espère un nouveau podium pour la coupe de France qui se déroulera le 27 août prochain à Etrechy, accompagnée de son fidèle destrier Okie Jac Starlight. Amoureux des chevaux, désireux de pratiquer une discipline amusante et technique à la fois, n'attendez plus pour tester l'Extreme Cowboy Race ! ■

📍 **Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le ranch d'Etrechy : www.adamowalti.com**

STAGE DE TENNIS de table



L'association Yerres Tennis de Table organise un stage ouvert à tous les lundi 3 et mardi 4 avril. Le stage se déroulera à la salle Mollet, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Les enfants peuvent être pris en charge sur le temps du midi s'ils apportent un pique-nique. Le stage est également ouvert aux adultes de tous niveaux, y compris les débutants. Les ateliers proposés seront adaptés selon le niveau et l'âge. Inscription directement sur place les samedis de 14h à 17h30 et les dimanches de 9h à 12h. Forfait : 20€. ■

📍 **Renseignements : 06 07 38 34 03. www.aytt-yerres.com**

DEVENEZ COMÉDIEN sur la Tegeval

La Tégéval est un parcours traversant forêts, parcs et champs entre Paris-Bercy et Santeny, correspondant au tracé souterrain suivi par le TGV. Il propose un parcours bucolique aux promeneurs. Des animations y seront également proposées à partir de cette année. La compagnie des Saïs, association théâtrale yerroise, s'est engagée pour un festival de théâtre axé sur l'histoire des communes. La compagnie cherche une quinzaine de

bénévoles, hommes et femmes qui seront formés aux techniques du théâtre et joueront en costumes d'époque. Les représentations auront lieu les 17 et 24 septembre et les 8 et 15 octobre. ■

📍 **Une réunion d'information sera organisée le vendredi 21 avril à 19h à l'école Victor Hugo (rue Jean Bouin). Si vous êtes intéressés : 06 64 88 11 24 ou par mail : th.sais@free.fr**



A noter

Le regroupement des chats perdus a sa page facebook

L'association yerroise s'occupe de recueillir les chats perdus ou abandonnés. Elle a désormais une page facebook. Vous y retrouverez les annonces concernant les chats perdus et à adopter. Chaque année, le Regroupement des chats perdus accueille 350 chats et chatons dont les maîtres ont dû se séparer ou qui ont été perdus. Elle prend en charge ces petits compagnons, les stérilise, les vaccine, les puçonne et leur apporte soins et nourriture jusqu'à leur adoption.

📍 **Rejoignez l'association sur sa page facebook : [regroupement des chats perdus](#)**

Un concert pour les chats perdus

La chorale Air de Rien se mobilise pour aider l'association le Regroupement des chats perdus. Un concert est organisé au profit de l'association le dimanche 30 avril à 15h à l'Orangerie de la Grange au Bois. La chorale interprétera Tante Lilly, sur des airs de Brassens, Brel, Salvador ou encore Gainsbourg.

📍 **Dimanche 30 avril à 15h à l'Orangerie de la Grange au Bois, participation libre, au profit de l'association.**



**ANNE MUSSCHE EXPOSE
SON SAVOIR-FAIRE
À L'ORANGERIE DE LA
PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE.**

LA MARQUETERIE AU GOÛT DU JOUR

En bref

Conférences Truphémus

Nicolas Sainte-Fare Garnot, commissaire de l'exposition "Jacques Truphémus, l'intimité révélée", et Michel Van Zele, auteur d'un documentaire sur le peintre, vous invitent à une série de conférences présentant ce temps fort culturel du printemps 2017. Elles auront lieu les samedis 8 et 22 avril et 20 mai à 16h, à l'auditorium du CEC. Gratuit, sur réservation au 01 80 37 20 61. Par ailleurs, des conférences postées sont proposées chaque mercredi et samedi à 15h à la Ferme Ornée. Conférence gratuite (pour les personnes munies d'une entrée payante), limitée à 25 personnes.

Musiques slaves

Dans le cadre du festival Les Musicales en Île-de-France, un concert présenté par les solistes internationaux Stéphane Rullière et Daniel Dato fera la part belle aux musiques slaves.

- 🕒 **Concert le jeudi 20 avril à 20h en l'église Saint-Honest.**
Tarifs : 15 € et 10 €, gratuit pour les moins de 15 ans.
Réservation au 06 07 79 19 53.

L'artiste a déjà exposé à Yerres, il y a 6 ans. Mais son travail exceptionnel mérite d'être (re)découvert. Car Anne Mussche travaille le bois, en tant que marqueteuse. La marqueterie est un assemblage décoratif de lamelles de bois de couleurs et d'essences variées. Le principe consiste à superposer des placages de couleur, à les poncer et à obtenir ainsi une certaine transparence.

Cet art n'est pas nouveau puisqu'il est né en Asie Mineure durant l'Antiquité. Au fil du temps, cette discipline a connu ses heures de gloire mais jamais n'est tombée dans l'oubli.

Rencontre avec Georges Vrız

Anne Mussche a croisé la route de Georges Vrız, figure emblématique de la marqueterie contemporaine. Une rencontre décisive pour l'artiste. Cette

discipline développe plusieurs sens (la vue, le toucher et l'odorat) pour marier ensemble les différentes essences de bois. Le résultat est surprenant et les tableaux qui naissent de ce travail ne manqueront pas de susciter une émotion chez le visiteur. ■

- 🕒 **Anne Mussche, du samedi 22 avril au dimanche 14 mai, à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte.**

Rires et émotion au CEC



© Matthieu Gibson

Quatre spectacles sont programmés ce mois-ci.

Anne Roumanoff samedi 1^{er} avril à 20h30

"Aimons-nous les uns les autres, et plus encore". Le titre du dernier spectacle d'Anne Roumanoff sonne comme un cri du cœur mais ne doit pas faire oublier qu'il est tout d'abord question d'humour. Radio Bistrot est de retour, et l'humoriste est tout à la fois impertinente et pertinente. Savions-nous que notre quotidien était aussi drôle ? Anne Roumanoff est toujours là pour nous le rappeler et puisque le monde ne tourne pas toujours rond, autant s'en amuser follement !



© Jean-Baptiste Mondino

François-Xavier Demaison mercredi 19 avril à 20h30

Il s'agit de la nouvelle date de l'humoriste qui devait se produire au CEC le 24 février. Le comique fête ses dix ans de carrière avec un tout nouveau spectacle. Il incarne une galerie de personnages toujours plus drôles et étonnants.

Le Lac des Cygnes samedi 22 avril à 20h30

Le Lac des Cygnes reste le ballet le plus joué au monde, même plus d'un siècle après sa création ! Il nous fait vivre le fol amour du Prince Siegfried pour la princesse Odette, condamnée par le vil sorcier Von Rothbart à se transformer en cygne le jour, et à redevenir femme la nuit. Entre duos romantiques et chorégraphies enlevées, les danseurs du Ballet



de l'Opéra National de Roussé (Bulgarie) enchaînent pas espagnols, mazurkas, danse des grands cygnes...

Les Princesses Disney, chantées par Anaïs Delva - samedi 29 avril 20h30

L'interprète de Libérée, Délivrée (La Reine des Neiges), revisite en concert live les plus belles chansons des princesses Disney à travers une production musicale originale et actuelle. Des classiques intemporels extraits de "Blanche Neige et les Sept Nains" ou de "La Belle au Bois Dormant" jusqu'aux récents "Raiponce" et "La Reine des Neiges", la chanteuse réinterprète, avec toute sa puissance vocale, les plus grands refrains de ces princesses éternelles. ■



BIENVENUE AUX ARCADES

Carrefour Contact

La supérette, qui a remplacé Dia il y a moins d'un an, propose 8000 références et a ouvert un rayon boucherie. Tél. : 01 69 48 68 92. Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h ; le dimanche de 9h à 13h.

Des Lys pizza

Entre pizzeria et restauration rapide, le restaurant propose des plats frais et faits maison, à consommer sur place, à emporter ou en livraison.

Tél. : 01 69 48 60 60. Ouverture : du mardi au samedi de 11h45 à 14h et de 18h à 21h.

Hair Tonic

Salon de coiffure mixte, pour donner un souffle nouveau à vos cheveux.

Propose diverses prestations du classique shampoing coupe brushing aux soins plus élaborés.

Tél. : 01 69 48 43 60. Ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 19h, jeudi de 9h30 à 20h, samedi de 8h30 à 19h.

Pressing des Arcades

Prenez soin de vos vêtements et de votre linge de maison. Le commerce propose aussi le nettoyage de tapis, rideaux, du cuir et du daim.

Tél. : 01 69 83 89 39. Ouverture : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h15, samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h.

Le centre commercial accueille aussi une pharmacie, un cabinet de dentiste et un cabinet d'ostéopathie. ■

AUDIO 2000

Implanté à Yverres depuis 2002, Audio2000 a déménagé pour s'agrandir et se trouve désormais installé rue Marc Sangnier, face au CEC.

Aujourd'hui, le laboratoire propose une salle d'attente plus accueillante, une cabine de consultation à la pointe de ce qui se fait en mesure audiométrique, et un atelier de réparation. Le local est accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'espace d'accueil est également doublé d'un pôle de démonstration d'accessoires utiles aux malentendants : casques, téléphone, réveils.

Audio2000 propose aussi des bouchons protections auditives pour piscine, protections anti-bruit pour la musique ou simplement pour mieux dormir.

Stéphane Tharaud, audioprothésiste diplômé d'État, et Stéphanie Crochet, son assistante, vous accueillent du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h, le samedi, de 9h à 12h30 (sur RDV le samedi après-midi). ■

📞 **Audio 2000, 15 rue Marc Sangnier.**
Tél. : 01 69 21 77 94



LE JOURNAL DES YERROIS POURSUIT SA PRÉSENTATION DES PÔLES COMMERCIAUX.

BIÈRES du monde



La Byerroise a ouvert ses portes en début d'année. Avec ses 270 références (l'objectif étant de dépasser les 300), cette cave à bière vous propose de faire un tour du monde de cette boisson alcoolisée. "Il y a de quoi voyager en dégustant", promet Marc, le gérant. Des dégustations à thème sont organisées ponctuellement. De même, des brasseurs viennent présenter leurs produits. La Byerroise vend aussi des accessoires : verres, décapsuleurs, sacs à bières... Et propose des locations de tireuses à bière. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. ■

📞 **La Byerroise, 2 rue Pierre de Coubertin. Tél. : 01 60 46 50 52.**
Site : www.byerres.fr
Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h, le jeudi de 16h à 19h, le dimanche de 10h à 13h. Fermé le lundi.

À noter

Belima Luxe

Christèle Sanches a créé récemment un site Internet de vente de produits de luxe pour les entreprises (cadeaux d'affaires - goodies) : accessoires, parures, articles de bureau, textiles, montres, etc. Belima Luxe sélectionne des maisons réputées pour leur savoir-faire qualitatif. Tous les articles sont livrés avec un certificat d'authenticité.

📞 **Plus d'informations sur le site : www.belima-luxe.com.**

Cass-tél ?

Cass-tél ? est une jeune entreprise yerroise qui effectue tous types de réparation pour les smartphones et tablettes. La société propose aussi la customisation (personnalisation) de vos appareils, vend des accessoires et vient même former les utilisateurs aux nouvelles technologies.

📞 **Cass-tél ?**
Tél. : 07 88 87 16 92.
Site : www.cass-tel.fr
Du lundi au samedi de 8h à 20h.



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 2 avril

Pharmacie Gassier
61 rue Pierre Brossolette
à Yerres
Tél. : 01 69 48 90 19

Dimanche 9 avril

Pharmacie Malonga
101 rue de Cercay à Brunoy
Tél. : 01 69 46 96 76

Dimanche 16 avril

Pharmacie Brochard
1 bis rue de Brunoy
à Quincy-sous-Sénart
Tél. : 01 69 00 88 51

Lundi 17 avril

Pharmacie Baudouin
7 rue de Montgeron à Brunoy
Tél. : 01 60 46 86 33

Dimanche 23 avril

Pharmacie Léger
22 rue Charles de Gaulle
à Yerres
Tél. : 01 69 48 50 62

Dimanche 30 avril

Pharmacie Letierce
39 rue Paul Doumer à Yerres
Tél. : 01 69 83 86 04

Lundi 1^{er} mai

Pharmacie Tran Manh
59 avenue Pasteur à Yerres
Tél. : 01 69 48 92 32

Sous réserves de changements.
Contactez le commissariat de Montgeron au 01 69 52 85 00 pour avoir confirmation. En dehors des horaires d'ouverture, présentez-vous au commissariat muni d'une pièce d'identité et de l'ordonnance du jour.

JAMAIS sans mon casque

Depuis le 22 mars, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation. Ce casque doit être attaché. En théorie, si l'enfant est accompagné d'un adulte, ce dernier écoperait d'une contravention de 4^e classe de 135 €. Mais la mesure est plus incitative que répressive. En effet, 150 à 160 cyclistes meurent chaque année. 17% des chutes se font sur le crâne, mais si vous portez un casque correctement attaché, vous divisez par trois le risque de blessures graves. Aujourd'hui, seuls 15% des cyclistes de loisirs portent un casque. Cette mesure vise donc à faire changer les mentalités. ■



Georges Emblanc nous a quittés

Engagé pour la sauvegarde de l'environnement, Georges Emblanc avait participé à la vie municipale en proposant, notamment, des conférences sur le changement climatique. Un portrait lui avait été consacré dans le Journal des Yerrois de janvier 2009. Tour à tour enseignant en biologie et physique-chimie, sa passion pour l'environnement l'avait poussé à devenir consultant et conférencier pour le WWF. Georges Emblanc nous a brutalement quittés le 11 mars dernier, à tout juste 60 ans. Pour ses obsèques, il ne souhaitait aucune fleur mais préférait dire "si l'on veut me faire plaisir, versez une participation à l'association Rivières Sauvages", avec laquelle il s'était récemment engagé. La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à son épouse, ancienne directrice de l'école la Mare Armée, et à ses trois fils. Suivant sa volonté, la Ville fera un don à l'association Rivières Sauvages.



L'Epicyerres en deuil

Claudine Tixier, bénévole très active à l'Epicyerres depuis son ouverture, nous a quittés le 3 mars dernier, à l'âge de 80 ans. Très active, souriante, généreuse, elle n'hésitait pas à donner de son temps au service des autres. Elle s'est investie non seulement dans le cadre de l'épicerie solidaire, mais également auprès d'autres associations yerroises (Association Souryre) et événements culturels. La Ville de Yerres tient à saluer son investissement auprès des Yerrois et présente ses plus sincères condoléances à sa famille.



ÉTAT CIVIL

Naissances de février

- Fanta DOUMBIA
- Célestin MINSO NAVARRETE
- Sohen GROBRI
- Mathis HENNEQUEZ
- Romy SALOMON
- Hugo IDIR
- Raphaëlle CHOHO
- Oksanne MULLER DA SILVA
- Elyna RIEU
- Manon NOGUEIRA VAZ
- Lana LEMARCHAND
- Charlotte GORSSE
- Mehdi LABIADH
- Kelhyann TAGO-GODSPOWER
- Lila BELGRAIN COUTY
- Nathan RAMOS
- Juliette PRYLECKI
- Louka DUTHOIT

Mariages de février

- Stéphane BOULARAN et Carine DIDIER
- Yoël BENELBAZ et Sarah MARCIANO

Décès de février

- André DUROVRAV 91 ans
- Stéphane MAREST 58 ans
- Claire DUCOIN née VILLAIN 71 ans
- Maryvonne VIGNOLES née BLIN 72 ans
- Georges JOURDAIN 74 ans
- Isabelle LE FAUCHEUR née THEVENIN 51 ans
- Alain MOREL 69 ans
- Raymond BOIBLÉ 75 ans
- Valentina GHEORGHE née DELCEA 52 ans
- Madeleine COMTE née LHOMMEAU 94 ans
- Gérard BONNARDEL 76 ans
- Alain MAURER 62 ans
- Simone PETIT née ROUERS 89 ans
- Yves DEBERT 81 ans
- Michèle GIACOBBI née BARDAUX 78 ans
- Colette LECONTE née LIGNON 81 ans
- Jeanne COLLIN née GUILLON 96 ans
- Marie MENGONI née BRIATTE 96 ans
- Marcelle PALLY née HUCK 84 ans
- Geneviève BRIÈRE née PIÉTON 85 ans
- Pétronille TACHÉ née CHIBRAC 95 ans
- Raymond GILBERT 94 ans



Romy SALOMON
née le 15 février 2017



Louka DUTHOIT
né le 14 février 2017



ARRÊT SUR IMAGES

Une semaine consacrée aux tout-petits

Du 6 au 11 mars, la Ville organisait la semaine de la petite enfance dans les structures d'accueil. Une semaine clôturée par le Forum de la petite enfance au CEC, l'occasion pour jeunes parents et professionnels de se rencontrer, mais aussi pour les petits de profiter de nombreuses animations.



55 nouvelles places en centre-ville

Dimanche 19 mars, la Municipalité inaugurait un nouveau parking en centre-ville en présence des riverains. Le parking Guilbert, situé à l'angle des rues de la Grange et Pierre Guilbert, peut accueillir 55 voitures. Deux accès piétons sont situés rue de l'église et rue de la Grange.



L'âge pour être citoyen

La journée de la citoyenneté est l'occasion de remettre leur carte d'électeur aux jeunes Yerrois qui ont eu 18 ans récemment.

Critérium jeune conducteur

Huit classes yerroises de CM1-CM2 ont participé à un Critérium pour apprendre les rudiments du code et de la conduite sur piste. Le Conseil Municipal Jeunes est à l'initiative de cette opération.



Beau succès pour la Griffon'Yerres

Plus de 700 coureurs ont pris le départ des différentes courses en forêt de la Grange.

Journée de la Femme

À l'occasion de la Journée internationale du Droit des Femmes, une exposition sur les "Grandes Résistantes contemporaines", qui ont œuvré pour la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux de toutes et tous, a été affichée au CEC.





Inquiétudes autour de la restauration scolaire et du respect de la planète

La mairie s'apprête à choisir un (nouveau ?) prestataire pour assurer la "fourniture de repas en liaison froide" de toutes nos cantines scolaires, soit plus de 2000 repas par jour et ce, pour une durée d'un an, renouvelable 3 ans... **L'enjeu est celui de la santé publique, celle de nos enfants. Que mangeront-ils vraiment ?** En étudiant scrupuleusement toutes les pièces du marché, une grosse, très grosse zone d'ombre apparaît à tout parent soucieux de la santé des jeunes Yerrois. **À l'heure ou sont très largement relayés par les médias les risques que peuvent occasionner les barquettes en plastique contenant de l'alimentation (d'autant plus lorsqu'elles sont réchauffées et peuvent relâcher du bisphénol A, des perturbateurs endocriniens...), on ne trouve trace de cet aspect dans les exigences de la mairie quant au futur prestataire.**

Le choix aurait pu porter sur des contenants en inox, **recyclables et écartant tout risque**, mais non, la mairie signe à nouveau pour du plastique. **Que fait notre Maire du principe de précaution ? Que fait-il du proverbe "dans le doute, s'abstenir ?"** Ces barquettes, après renseignement pris auprès du service intéressé, iront droit dans les poubelles, sans passer par la case tri. Car à la cantine, les restes de nourritures côtoient dans une même poubelle les pots de yaourts, épiluchures de fruits, etc... Quelle exemplarité pour les héritiers de notre planète !! Yerres, ville verte ??

Nous remercions la mairie de publier, dans le prochain journal municipal, la composition chimique exacte des barquettes qui seront utilisées. Cette transparence, la mairie la doit à tous les parents soucieux de la santé des enfants. Quant au désastre écologique que laissent entrevoir les centaines de milliers de barquettes jetées par an, c'est là désespérant.

Élodie Jauneau pour le groupe socialiste
 Courriel : elus.psyerres@gmail.com – www. voxdegauche.fr
 Tél. : 06 01 21 62 49
 Twitter : @PSYerres – Facebook : PS Yerres
 Adresse : Élus de l'opposition, Mairie d'Yerres, 60 rue Charles de Gaulle



Un mandat, l'engagement, le respect

Avoir été élu(e) par les citoyens impose des droits et devoirs. Un Conseil Municipal a été convoqué le 10 mars à 18h30, ce qui est compliqué pour les élus qui travaillent et prennent le RER ! Un Conseil décalé à cause d'une participation à un show TV, on avait déjà vu, si, si je vous jure. Mais cette fois-ci...

Le maire a débuté le Conseil puis a modifié l'ordre du jour et fait passer la délibération sur le mobilier prêté pour le Casin (sujet culturel prioritaire !) et nous a annoncé qu'il devait partir vers d'autres obligations... Il est vrai que cumuler les mandats (non obligatoire !) de Maire, Président de l'Agglo, Député et une campagne nationale, nécessite sûrement des jours de plus de 24h.

Mais quitter un Conseil Municipal au milieu pour aller au concert de Thomas Dutronc au CEC, c'est du jamais vu ! Quel respect pour les citoyens, les élus et le personnel. Il est grand temps que la loi sur le non-cumul entre en vigueur et qu'enfin Monsieur ne soit plus Maire, comme annoncé à ses vœux...

Daphné Ract-Madoux
 Conseiller Municipal

(p) 06 08 88 85 27 - pour nous joindre : contact@ensemblepouryerres.fr
 Retrouvez l'intégralité de nos articles sur www.ensemblepouryerres.fr



Une restauration de qualité pour nos enfants

Parce que le bien-être de nos enfants est primordial, ils bénéficient, au sein des crèches et des écoles, de repas variés et équilibrés, fournis depuis 2013 par un prestataire de qualité, qui répond à toutes les attentes de la Commune, de la Commission des menus mais aussi des parents d'élèves et de leurs enfants eux-mêmes. En effet, chaque mois, les parents d'élèves élus, mais aussi tous les autres parents souhaitant s'investir dans la restauration scolaire, et les enfants du CMJ peuvent participer à la commission des menus. Son rôle est d'analyser le bilan des repas du mois en cours, d'examiner et de valider les menus du mois suivant afin de répondre aux exigences du plus grand nombre.

Autre gage de qualité et de diversité, deux produits bio par semaine sont proposés aux enfants durant leur repas. L'occasion de promouvoir et de faire travailler les producteurs locaux, puisqu'il s'agit d'un maraîcher de Mandres les Roses qui fournit des légumes issus de l'agriculture biologique. Il est également important de noter que les barquettes de livraison des repas ne contiennent pas de Bisphénol A, respectant ainsi la loi n° 2010-729 du 30 juin 2010, modifiée par la loi n°2012-1442 du 24 décembre 2012, qui réglemente l'utilisation des contenants alimentaires en restauration collective. La société de restauration respecte également à la lettre la réglementation concernant les recommandations de remise en chauffe des repas permettant ainsi d'éviter au maximum la prolifération de perturbateurs endocriniens. Le marché arrivant bientôt à son terme, un nouveau prestataire sera choisi prochainement au terme d'un appel d'offres. Ce partenaire respectera, bien évidemment, scrupuleusement ces mêmes conditions.

Par ailleurs, afin d'apporter toujours plus de qualité dans le service fourni aux petits Yerrois, la Ville a fait le choix d'ajouter un certain nombre de critères. Ainsi, en plus de répondre aux normes obligatoires du GEMRCM (apports énergétiques, équilibre nutritionnel, plan alimentaire, etc.), le nouveau prestataire devra respecter l'obligation de label qualité (label rouge, élevage en plein air, etc.) pour les protéines animales, mais aussi veiller au respect du bien-être animal (conditions d'élevage, conditions d'abattage, etc.), ainsi qu'à bannir les aliments contenant des OGM... En lien avec le projet municipal d'éducation à l'alimentation citoyenne et dans une optique de valorisation du patrimoine culturel et de la spécificité de la région, la Commune souhaite également s'engager dans une démarche d'approvisionnement en produits issus de circuits courts. Il s'agit là d'un enjeu double : d'une part créer un lien entre producteurs locaux et consommateurs, à partir de produits de qualité et d'autre part, diminuer l'impact du bilan carbone des produits distribués dans les restaurants. Enfin, en plus des menus classiques, des menus "sans porc" et "sans poisson", la collectivité envisage de proposer des menus végétariens avec un substitut de protéine végétale. Une nouvelle option, qui, comme tout ce que la ville a mis en place en matière de restauration, répondra aux normes concernant l'équilibre alimentaire et la qualité nutritionnel, mais aussi aux goûts et aux envies de tous les enfants.

Gaëlle Bougerol, Adjoint chargé des Affaires Scolaires et du Personnel Communal

LE CONSEIL DU SIVOM

Reprise de la collecte des bacs marron

Chaque hiver, le SIVOM suspend la collecte des bacs marron, dédiés aux déchets de jardins. La collecte a repris depuis la dernière semaine de mars. Pour rappel, les bacs marron ne doivent recueillir que les déchets type tontes de gazon, branchages fins (tailles de haies) et feuillages. Les déchets du bac marron sont ensuite transformés en compost de bonne qualité : les particuliers peuvent venir en retirer gratuitement au SIVOM. Les déchets du jardin qui ne trouvent pas leur place dans le bac marron doivent être apportés en déchetterie (gros branchages...).

En savoir plus : www.sivom.com

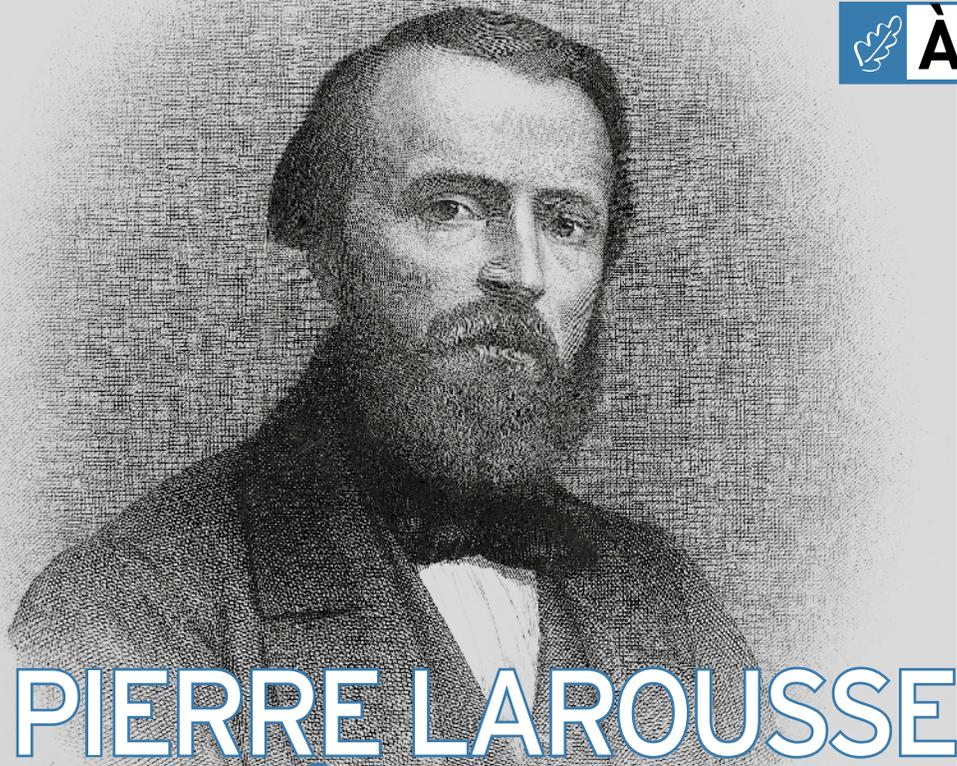


Numéro 225 - avril 2017
 Journal d'information municipale distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.
Directeur de la publication :
 Denis Couvrechel
Rédacteur en chef : Chrystel Borrás
Rédaction : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard,
Maquette : Amélie Ferlay, Anne-Lise Schwalb

Photographie : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard, Studio Verdier, Fotolia
Impression : Imprimerie Municipale de Yerres
Tirage : 15000 exemplaires
Renseignements : Hôtel de Ville - Tél. : 01 69 49 76 00
Courriel : communication@yerres.fr
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017



Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.



PIERRE LAROUSSE DE A À Z

Ce mois-ci, la médiathèque revient sur le parcours exceptionnel de Pierre Larousse, qui résida à Yerres durant 4 ans. Né en 1817 dans l'Yonne, Larousse est issu d'un milieu modeste, d'un père charron-forgeron (fabricant de socs de charrues et ferrant les chevaux) et d'une mère cabaretière (l'équivalent aujourd'hui d'un gérant d'auberge). Enfant, le jeune Pierre est un excellent élève, émettant très tôt le désir de devenir encyclopédiste, à l'instar de Diderot.

Parcours brillant d'un élève boursier

Le parcours de Pierre Larousse est exemplaire. À 16 ans, il décroche une bourse pour l'école Normale de Versailles. De retour dans l'Yonne, à Toucy, sa ville de naissance, il devient instituteur à tout juste 21 ans. Dès lors, il se passionne pour les méthodes d'enseignement et réalise que le plus important est d'attiser la curiosité des enfants pour améliorer leur apprentissage. Mais il est rapidement déçu par l'enseignement rigide imposé à l'époque, qui ne laisse aucune place à l'initiative personnelle et à la réflexion. Convaincu qu'une réforme s'impose et que d'autres méthodes sont possibles, il démissionne en 1840 et repart à Paris. Il compte y compléter sa formation par les cours gratuits alors dispensés à la Sorbonne. Il suit également des cours au Conservatoire des arts et métiers, au Muséum d'histoire naturelle et au Collège de France. Boulimique de connaissances, il apprend le latin, le grec, le chinois, la littérature, l'histoire, la philosophie ou encore la mécanique et l'astronomie. Ainsi Pierre Larousse

semble ne pas avoir abandonné son rêve, celui de réaliser un ouvrage à la hauteur de l'encyclopédie de Diderot. Au terme de 8 années d'études, il travaille en tant que professeur répétiteur à la prestigieuse Institution Jauffret, école privée secondaire à Paris. Il y rencontre celle qui partagera sa vie, Pauline Suzanne Caubel.

Vers une œuvre colossale

Mais déjà, le retour à sa terre natale le tarade. Il revient dans la maison de ses parents à Toucy, avec le désir d'y cultiver la vigne. Entre 1849 et 1852, il publie ses deux premiers ouvrages : *Lexicologie des écoles primaires* et *Grammaire élémentaire lexicologique*. Le tournant de sa vie arrive en 1852, alors qu'il fonde une maison d'édition avec son ami Augustin Boyer, la « Librairie Larousse et Boyer », rue Pierre Sarrasin à Paris.

Dans les années qui suivent, tout s'accélère. La librairie rencontre un succès grandissant. Quatre ans après son ouverture, il publie un ouvrage qui sera les prémices de son grand dictionnaire : *Nouveau dictionnaire de la langue française*.

Ce premier ouvrage ne lui suffit pas. Pierre Larousse rêve d'une œuvre complète, exhaustive et détaillée, qui regrouperait l'ensemble des mots de la langue française. Il s'attelle alors à la rédaction de fascicules, publiés entre 1864 et 1866, appelés *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

Larousse à Yerres

C'est au terme de cette première étape qu'il se rapproche de Yerres. En 1866, il achète une maison dans l'enclos du couvent de Concy (aujourd'hui le

LE CÉLÈBRE ÉDITEUR DU DICTIONNAIRE QUI PORTE SON NOM A VÉCU À YERRES.

terrain abrite la résidence « le clos des peintres », rue de Concy, proche de Montgeron). Pierre Larousse y réside jusqu'en 1870 et fait chaque jour l'aller-retour à Paris en train, depuis la gare de Montgeron. Il travaille d'arrache-pied sur son grand dictionnaire, qui l'occuperait alors 16 à 18 heures par jour. Il vend finalement sa demeure à Yerres en 1870, afin de pouvoir continuer à payer les familles de ses typographes, partis sur le front de la guerre franco-allemande. Jusqu'en 1875, il rédige l'œuvre de sa vie : un dictionnaire de 22 700 pages.

Après 25 années de concubinage avec Pauline Caubel, Pierre l'épouse, le 13 janvier 1872 à Paris. Ayant déjà subi deux attaques vasculaires cérébrales, se sachant proche de la fin de sa vie et sans enfant, il confie ainsi à sa femme la gestion de ses biens et la responsabilité d'achever son dictionnaire avec son neveu Jules Hollier. Il décède le 3 janvier 1875. Pauline et Jules terminent le Grand Dictionnaire la même année. Pauline décède à son tour en 1890. Aujourd'hui, le mot Larousse est entré dans le langage courant pour désigner le dictionnaire. Une rue a été nommée Pierre Larousse à Yerres, dans le quartier Grosbois-Sablière-Mare Armée. ■

📍 **Exposition à la médiathèque
Danielle Bianu du 25 avril
au 14 mai.**

- **Mardi, mercredi : 10-12h
et 14h-18h30**
- **Jeudi : 10h-12h**
- **Vendredi : 10h-12h et 14h-18h30**
- **Samedi : 10h-18h**



Un bébé, un arbre

SAMEDI 22 AVRIL
RUE DES BICHES, À 16H

Démocratie locale

Dimanche 23 avril
Election présidentielle
Bureaux de vote ouverts de 8h à 20h

Commémoration

Dimanche 30 avril
Cérémonie du souvenir des martyrs et héros de la Déportation
Monument aux morts, à 11h30

Manifestations

Samedi 1^{er} avril
Don du sang
Orangerie de la Grange au Bois,
10 rue de Concy, de 10h30 à 16h



Lundi 17 avril
Chasse à l'œuf
Sur l'île Panchout, de 14h à 16h30
Animations (structures gonflables, etc.)
À 16h, début de la chasse à l'œuf

Jeu 20 avril
Festival "Les Musicales en Île-de-France" - "Musiques slaves"
Église Saint-Honest, à 20h
Tarifs : 15 € et 10 € ; gratuit pour les moins de 15 ans - Réservations au 06 07 79 19 53

Vendredi 21 avril
Conférence de la Grappe Yerroise "Les vins rouges du monde"
Centre de loisirs de Grosbois, rue des Dames,
à partir de 20h

Samedi 22 avril
Gospel Fever
Église St-Honest, à 20h30. Entrée libre

Dimanche 23 avril
Vide-grenier au Lycée des Métiers Louis Armand
Au lycée, 9 rue P. de Coubertin, de 8h à 13h

Dimanche 30 avril
Spectacle "Tante Lilly"

Par la chorale Air de Rien au profit du Regroupement des Chats Perdus - Orangerie de la Grange au Bois, à 15h - Participation au chapeau

Expositions



Du 25 mars au 9 juillet
"Jacques Truphémus, l'intimité révélée"
Propriété Caillebotte, la Ferme Ornée. Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; week-end et jours fériés de 10h à 18h.
Tarif : 3 € pour les Yerrois, 5 € pour les extérieurs

Samedis 8 et 22 avril
Conférence "Présentation de l'exposition Truphémus",
Auditorium du CEC, 2 rue M. Sangnier, à 16h
Gratuit, sur réservation au 01 80 37 20 61

Du 25 mars au 16 avril
Georges Ponvienne
Orangerie de la Propriété Caillebotte - du mardi au vendredi de 14h à 18h ; samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h



Du 22 avril au 14 mai
Anne Mussche
Orangerie de la Propriété Caillebotte
du mardi au vendredi de 14h à 18h ; samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

À la médiathèque



Samedi 1^{er} avril
Bibliobradirie
Vente de livres sortis des collections
1 € le document - de 10h à 18h

Mercredi 5 avril
Atelier vacances - Jeux de société
À partir de 8 ans - de 15h à 17h
Sur inscription

Mercredi 12 avril
L'heure du conte (3-5 ans)
De 15h à 15h45 sur inscription

Du mardi 25 avril au samedi 13 mai
Exposition sur Pierre Larousse
Aux heures d'ouverture de la médiathèque

Samedi 29 avril
L'Atelier créatif de Sophie (3-5 ans)
De 16h à 17h30 - sur inscription



Spectacles au CEC

Samedi 1^{er} avril
Anne Roumanoff
À 20h30

Dimanche 2 avril
Grand Gala Lyrique Musique Classique
À 16h - Spectacle hors saison culturelle.
Réservation en billetterie traditionnelle ou sur www.itngproductions.fr

Mercredi 19 avril
François-Xavier Demaison
À 20h30

Samedi 22 avril
Le Lac des Cygnes - Classique
À 20h30

Samedi 29 avril
Les Princesses Disney, chantées par Anaïs Delva
À 20h30

Réservations auprès de la Sotheyy au CEC, 2 rue Marc Sangnier (du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h), par téléphone (01 69 02 34 35) ou par Internet (<http://spectacles.levallyerres.fr>)



Cinéma

Venez assister aux projections des films que vous aimez pour 6 euros (tarif Val d'Yerrois). Retrouvez la programmation sur le site www.yerres.fr
Le cinéma a son propre site internet où vous pouvez vous inscrire à une liste de diffusion afin de recevoir le programme par courriel. www.cinema-paradiso.fr

rendez-vous sportifs

Dimanche 02 avril
Judo challenge
Dojo Jean-Jacques MENGONI 9h30 - 17h



Dimanche 23 avril
Football championnat séniors 2^e division
Stade Pierre Mollet 15h VYCAF/Igny AFC



Volley Ball - Championnat séniors masculin
Gymnase Finet à 14h ESY/CSM Clamart 1



Dimanche 30 avril
Football championnat séniors 2^e division
stade Pierre Mollet 15h VYCAF/Palaiseau US



Volley Ball - Championnat séniors régionale féminin
Gymnase Finet à 16h ESY/USM Malakoff

